

France-Toul: Restoration work**OJ S 238/2015 09/12/2015****Contract award notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Toul

Postal address: 13 rue de Rigny, BP 70319

Town: Toul Cedex

Postal code: 54201

Country: France

For the attention of: M. le maire

Telephone: +33 383637615

I.2. Type of the contracting authority**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Communauté de communes du toulais

Postal address: rue du Mémorial du Génie, CS 40325, Écrouves

Town: Toul Cedex

Postal code: 54201

Country: France

Official name: Syndicat mixte de production et de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Cœur du Toulais (SMP Cœur Toulais)

Postal address: Hôtel de Ville, 13 rue de Rigny

Town: Toul

Postal code: 54200

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title**

Marché de travaux pour la ville de Toul, la Communauté de communes du toulais et le syndicat mixte de production et de sécurisation de l'alimentation en eau potable du Cœur Toulais pour l'aménagement de la voirie et réseaux divers à la ville de Toul. La commune de Toul a prévu l'aménagement de la voirie, des trottoirs et réseaux divers sur le territoire de la commune comportant des travaux d'assainissement tant sur le réseau d'eaux usées que sur le réseau pluvial de la compétence de la CCT. Le SMCT est chargé de la production d'eau potable et s'apprête à recevoir plus de compétences de la part des Collectivités membres en matière de distribution et maintenance des conduites d'eau. Pour ces raisons, la ville, la CCT et le SMCT se sont réunis dans une convention constitutive de groupement de commandes

pour procéder à l'aménagement de la voirie et réseaux divers dans un souci de cohérence, d'efficacité et de rationalisation des coûts.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Ville de Toul, 54200 Toul.

NUTS code FR411 Meurthe-et-Moselle

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

Les travaux, objets de ce groupement, sont strictement limités aux nécessités du projet et seront traités dans le cadre du présent marché à bons de commandes lancé par la ville, selon un bordereau de prix établi et accepté par les autres membres, chacun selon ses besoins. La ville de Toul, coordonnateur du groupement, conduira la procédure de consultation jusqu'à l'attribution du marché. La maîtrise d'oeuvre sera assurée par chaque membre du groupement. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, prend part à l'exécution du marché à travers les commandes et la réception des travaux. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, signe l'acte d'engagement et les pièces qui lui sont propres. Le marché engagera le titulaire à facturer à chaque membre du groupement les travaux qui le concerne en faisant bien la distinction des travaux commandés par la ville, les travaux d'assainissement pour la CCT et les autres travaux éventuellement commandés par le SMCT. Plusieurs factures seront donc établies par l'entrepreneur à chaque fois qu'il y aura des travaux commandés simultanément par deux ou tous les membres. Les paiements seront valablement opérés par chaque maître d'ouvrage, pour la partie qui relève de sa compétence, par virement au compte du titulaire. Ainsi, et à chaque bon de commande, chaque membre se chargera d'établir un décompte général et définitif pour la commande qui le concerne. Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Le marché est un appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3° al. et 57 à 59 du code des marchés publics.

II.1.5. CPV code(s)

45454100 Restoration work

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Prix des prestations. Weighting 40
2. Valeur technique: Modalités d'exécution des prestations. Weighting 20
3. Valeur technique: Moyens humains dédiés à l'exécution du marché. Weighting 20
4. Valeur technique: Qualité et provenance des produits utilisés. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15TVXREFECVOIRIE04

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 143-263326](#) of 28.7.2015

Section V: Award of contract

Contract No: 2015/073

Lot title: Les travaux, objets de ce groupement, sont strictement limités aux nécessités du projet et seront traités dans le cadre du présent marché à bons de commandes lancé par la ville, selon un bordereau de prix établi et accepté par les autres membres, chacun selon ses besoins. La ville de Toul, coordonnateur du groupement, conduira la procédure de consultation jusqu'à l'attribution du marché. La maîtrise d'oeuvre sera assurée par chaque membre du groupement. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, prend part à l'exécution du marché à travers les commandes et la réception des travaux. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, signe l'acte d'engagement et les pièces qui lui sont propres. Le marché engagera le titulaire à facturer à chaque membre du groupement les travaux qui le concerne en faisant bien la distinction des travaux commandés par la ville, les travaux d'assainissement pour la CCT et les autres travaux éventuellement commandés par le SMCT. Plusieurs factures seront donc établies par l'entrepreneur à chaque fois qu'il y aura des travaux commandés simultanément par deux ou tous les membres. Les paiements seront valablement opérés par chaque maître d'ouvrage, pour la partie qui relève de sa compétence, par virement au compte du titulaire. Ainsi, et à chaque bon de commande, chaque membre se chargera d'établir un décompte général et définitif pour la commande qui le concerne.

Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Le marché est un appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3° al. et 57 à 59 du code des marchés publics

V.1. Date of conclusion of the contract

1.12.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Colas Est SAS

Postal address: allée des Tilleuls, BP 90026

Town: Heillecourt Cedex

Postal code: 54181

Country: France

E-mail: heillecourt@colas-est.com

Telephone: +33 383556201

Fax: +33 383556201

V.4. Information on value of the contract/lot

If annual or monthly value:

Number of years: 4

V.5. Information about subcontracting

The contract is likely to be subcontracted: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.2. Additional information

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP:

Annonce n° 15-29722, mise en ligne le 24.7.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 4.12.2015.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

— référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,

— recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique,

— recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

4.12.2015